

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 AVRIL 2018

- Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2018
- Compte rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT
- 1- Finances – Budget Principal – Affectation du résultat 2017 - Modification de la délibération n°2018-04 en date du 13 mars 2018

---

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUJAN SUR LIBRON SEANCE DU 5 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur ABELLA Gérard, Maire.

**Présents** : ABELLA Gérard, DURAND Alain, ARGELIES René, BORDJA Magali, JOFFRE Edith, FLORES Cyril, ENJALBY Christiane, TAURINES-FARO Bernadette, BORDJA Marie-Ange, MILLER Michèle, CAZILHAC Bernard, GIL Jaïro, CHAUD Bernard, CASSAN Pierrette.

**Absents procurations** : GIL Sandrine (GIL Jaïro), LONG Jean-Emmanuel (BORDJA Magali), FERREIRA Sylvie (FLORES Cyril), BONHUIL Frédéric (ARGELIES René), SCHLATMANN Rosalie (ENJALBY Christiane), CONDAMINES Catherine (ABELLA Gérard), COSTA Hervé (DURAND Alain)

**Absent** : SALMISTRARO Sylvie, ROUGEOT Philippe.

Mr René ARGELIES a été élu secrétaire de séance.

**\*Mr René ARGELIES a été élu secrétaire de séance**

**\*Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 mars 2018 est adopté.**

Madame Michelle MILLER intervient :

"Je vote contre les propos diffamatoires de Mme Magali BORDJA dans son droit de réponse. La vérité des faits éclatera au grand jour le moment venu".

**\*Liste des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT :**

---

# DECISIONS 2018

	OBJET	MOTIF
07	Location du parking des arènes pour l'organisation de vides greniers / brocantes	Mr Germinal GALLART 300 € par manifestation

## DELIBERATION N°1

### **OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2017 – MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2018-04 EN DATE DU 13 MARS 2018**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée, qu'à la demande du Trésorier, il convient de modifier la délibération n° 2018-04 en date du 13 mars 2018 relative à l'affectation du résultat 2017 ; ladite affectation devant être présentée de façon plus détaillée comme suit :

Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

**Constatant que ledit compte présente un excédent cumulé d'exploitation de :** **804 140,75 €**

**Ainsi déterminé**

- Résultat antérieur reporté	excédent	926 760,11 €
	Ou déficit	- €
- Affectation à la section d'investissement		910 556,74 €
- Résultat de l'exercice		804 140,75 €
	Ou déficit	- €
- Intégration du résultat du budget lotissement réintégré en 2017		-16 203,37 €
- Résultat antérieur reporté		- €
<b>Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2017</b>		<b>804 140,75 €</b>
<b>(résultat d'exploitation à affecter)</b>		<b>- €</b>

**602 379,04 €**

**Et présente un besoin de financement cumulé d'investissement de :**

**Ainsi déterminé**

- Solde cumulé d'investissement N-1	excédent	- €
	Ou besoin de financement	489 993,02 €
- Solde des opérations de l'exercice		566 242,98 €
	Ou besoin de financement	- €
		- €
		- €
<b>Solde cumulé d'investissement au 31/12/2017</b>		<b>76 249,96 €</b>
<b>(compte 001 à reprendre en 2018)</b>		<b>- €</b>
- Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées non mandatées)		1 146 256,00 €
- Restes à réaliser en recettes (recettes certaines – titres non émis)		467 627,00 €
<small>(le cas échéant, le ou les états des restes à réaliser seront joints à la délibération)</small>		

**Besoin de financement après prise en compte des restes à réaliser**

**602 379,04 €**

**Décide l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :**

- Au besoin de financement de la section d'investissement  
**(R1068)**
- En affectation complémentaire en réserve  
**(R1068)**
  
- Reliquat à reprendre au budget 2018 au compte 002  
Excédent reporté (report à nouveau créditeur compte 110)  
(R002)
- Déficit à reprendre (report à nouveau débiteur compte 119)  
(D002)

602 379,04 €
--------------

201 761,71 €
--------------

- €
-----

- €
-----

(D002)

TABLEAU RECAPITULATIF D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2017

SECTION	Résultat à la clôture de l'exercice N-1 au 31/12/2016	Part affectée à l'investissement exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Réintégration en 2017 du budget Lotissement	Résultat de clôture de l'exercice 2017
INVESTISSEMENT	-489 993,02 €		566 242,98 €	0,00 €	76 249,96 €
FONCTIONNEMENT	926 760,11 €	910 556,74 €	804 140,75 €	-16 203,37 €	804 140,75 €
TOTAL	436 767,09 €	910 556,74 €	1 370 383,73 €	-16 203,37 €	880 390,71 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir :

**APPROUVER** l'affectation du résultat 2017 comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à 20 voix pour, 1 abstention (SCHLATMANN Rosalie)

**APPROUVE** l'affectation du résultat 2017 comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Madame Magali BORDJA indique aux élus que les chiffres sont identiques à la délibération qui a été présentée en séance du 13 mars 2018.

Le Trésorier a changé le 1<sup>er</sup> mars 2018 et il souhaite que la délibération relative à l'affectation des résultats soit présentée sous cette forme en faisant apparaître les excédents cumulés d'exploitation, les besoins de financement cumulés d'investissement (à savoir un excédent d'investissement) ainsi que les restes à réaliser. De plus, désormais, les montants devront être votés avec 2 chiffres après la virgule. Encore une fois, les chiffres ne changent pas, seule la présentation est différente.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 40.**

# SIGNATURES

<b>ABELLA Gérard</b>	<b>DURAND Alain</b>	<b>ARGELIES René</b>
<b>JOFFRE Edith</b>	<b>BORDJA Magali</b>	<b>TAURINES-FARO Bernadette</b>
<b>ENJALBY Christiane</b>	<b>FLORES Cyril</b>	<b>BORDJA Marie Ange</b>
<b>MILLER Michèle</b>	<b>CAZILHAC Bernard</b>	<b>GIL Jairo</b>
<b>CHAUD Bernard</b>	<b>CASSAN Pierrette</b>	